

TRANSPORT SCOLAIRE
Circuit vers l'école de CHEUX
Enfants domiciliés au Mesnil Patry

NOTE D'INFORMATION AUX FAMILLES

A compter du lundi 1er septembre 2026, le transport sera assuré aux horaires suivants :
Véhicule FZ-849-WY (minibus de 9 places – Ramassage scolaire)

Chauffeurs : Téléphone : 07 56 47 65 92

- **Madame Valérie BRIERE (Transport matin)**
- **Personnel du Service Technique (Transport Soir)**

ALLER		
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi		
Horaires	Arrêts/Lieux-dits	Communes
08:10	Place des Canadiens	LE MESNIL PATRY
08:20	9 rue de la Sergenterie	CHEUX

RETOUR		
Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi		
Horaires	Arrêts/Lieux-dits	Communes
16:30	9 rue de la Sergenterie	CHEUX
16:50	Place des Canadiens	LE MESNIL PATRY

Les horaires ci-dessus sont indicatifs car ils peuvent varier de + ou - 5 minutes (intempéries, circulation, nombre d'enfants, ...).

Le transport des élèves de l'Ecole Maternelle ne sera possible que dans la limite des places disponibles dans le bus.

Les élèves, susceptibles d'emprunter le bus de ramassage scolaire au cours de l'année scolaire 2026/2027, doivent être inscrits auprès des Services Educatifs de Thue et Mue au moyen du formulaire disponible sur le site internet <https://www.thueetmue.fr> ou auprès de la responsable de site scolaire ou au siège de la Commune. Les cartes de transport sont nominatives et attribuées pour l'année scolaire.

Les deux points de montée et descente **doivent être les mêmes tout au long de l'année**. Une exception est faite en cas de garde alternée.

Nous vous demandons de rappeler à votre (vos) enfant(s) qu'un comportement civique et respectueux sera exigé de lui pour contribuer à offrir un service de qualité, agréable et surtout en toute sécurité pour lui-même et ses camarades.

Le règlement intérieur des transports scolaires de Thue et Mue est disponible sur le site <https://www.thueetmue.fr>

Vous pouvez également le demander auprès de la responsable de site scolaire ou directement au siège de la Commune.